

Ulrich Ehmes dirige le renouveau du spécialiste centenaire des batteries

«Leclanché possède le produit idéal de l'après-Fukushima»

La société vaudoise voit enfin se rapprocher la production industrielle de ses batteries lithium-ion notamment utiles pour le stockage des énergies renouvelables. Ce sera pour cet été en Allemagne. Mais le directeur l'assure: Leclanché reste à Yverdon-les-Bains (VD).

Anne Gaudard
anne.gaudard@edipresse.ch

Vous venez de lever 28 millions de francs, quelles parts destinez-vous à vos sites allemand et suisse?

Ces fonds serviront d'abord à finaliser la ligne de production de nos cellules lithium-ion de Willstätt en Allemagne. Cette ligne devra ensuite être adaptée à un nouveau format, à des cellules plus grandes à capacité de stockage doublée qui pourront être intégrées à des batteries-containers destinées à des parcs solaires ou éoliens. Ce secteur recèle un grand potentiel de croissance pour nos produits notamment grâce au développement rapide des énergies renouvelables qui, au vu de l'irrégularité de leur production, engendrent des besoins importants en capacités de stockage. Nous devons aussi financer notre croissance et le fonctionnement de la société. Au total, environ deux tiers des fonds sont destinés à notre site allemand et un tiers à notre site suisse.

Maintenez-vous vos objectifs pour cette production qui marque un tournant dans l'histoire de Leclanché?

Oui, nous sommes totalement dans les temps. Sur cet ancien site de BASF, les dernières machines arriveront fin mars, leur mise en marche sera progressive pour une production commerciale à fin juin. Nous n'atteindrons pas la capacité maximale cette année déjà. Mais à terme, nous pourrions fournir à nos clients une capacité installée de stockage de 76 MWh par an.

Deux tiers-un tiers, est-ce le poids des deux sites pour Leclanché?

Non, aujourd'hui 90% du chiffre d'affaires est réalisé en Suisse (ndlr: 15 millions en 2010). Mais la situation va s'inverser avec la mise en fonction de Willstätt.

Le site d'Yverdon a-t-il un avenir?

Absolument. Yverdon, c'est l'histoire de la société, son siège, le cœur de son sa-



Une soixantaine de personnes travaillent pour Leclanché à Yverdon autour d'Ulrich Ehmes. Un nombre qui devrait rester stable.

Sabine Papilloud

voir-faire. Il n'a même jamais été question d'éloignement. Leclanché n'avait jusqu'alors qu'un site, Yverdon, aujourd'hui Leclanché a un site et une filiale, en Allemagne. Une soixantaine de personnes travaillent ici et ce nombre devrait rester stable.

Le secteur du stockage énergétique attire cependant les convoitises, y compris de grands groupes...

En Europe, nous sommes trois concurrents qui, mis ensemble, ne représentent encore qu'une petite partie du marché

appelé à se développer. Et nous avons une longueur d'avance! Entre autres atouts: nous sommes seuls en Europe à posséder une technologie qui offre à la fois une durée de vie plus longue à nos cellules et une sécurité accrue. Notre anode peut en effet vivre 15 000 cycles, charges et décharges, contre 3000 habituellement. En fait, il y a trois ans, nous avons compris que le secteur automobile, sur lequel nous avions aussi misé, mettrait davantage de temps qu'attendu pour mûrir. Nous avons alors focalisé nos efforts sur le secteur des énergies renou-

« Aujourd'hui, 90% du chiffre d'affaires est réalisé en Suisse. Mais la situation va s'inverser avec la mise en fonction de Willstätt »

velables. Or il exigeait une plus grande longévité et davantage de sécurité. Nous nous sommes attelés à la tâche. Et notre technologie conçue prioritairement pour le stockage stationnaire – en complément au stockage pour l'écomobilité – arrive donc sur le marché. Nous avons aussi rendu notre ligne de production plus «propre» en éliminant des solvants par exemple. Ce qui l'a aussi rendue plus efficace au niveau des coûts.

C'est donc à ça qu'ont servi les dernières levées de fonds?

Notre première augmentation de capital de 10 millions en 2009 a servi à la ligne pilote. En 2010, après quelques difficultés, nous sommes parvenus à lever 31 millions pour poursuivre le développement de nos projets et faire baisser nos coûts. Un processus qui demande du temps. Il a ainsi fallu huit à neuf mois pour faire livrer les machines de notre nouvelle ligne de production.

Mais peut-être que demain une autre technologie s'imposera dans ce domaine en rapide évolution...

Le lithium-ion a mis longtemps à se développer et je ne la vois pas être remplacée prochainement. Il occupera probablement une grande partie du marché des énergies renouvelables. Grâce au fait qu'il est sans effet mémoire, que sa durée de vie est plus longue ou que son intensité énergétique est plus élevée que les autres. Cela dit, avec nos cellules, nous n'allons pas remplacer les barrages! Notre segment est précis: il couvre les besoins d'une vitesse de charge-décharge entre quelques minutes et une heure et une puissance entre 1 kW et 1 MW. Que ce soit pour le stockage individuel ou industriel (parc d'éoliennes par exemple).

L'avenir de ce marché est-il vraiment en Europe ou, comme on l'a vu avec les panneaux solaires, la Chine

deviendra vite le centre de la production mondiale?

Les marchés sont partout où les renouvelables vont gagner du terrain sur la génération traditionnelle d'énergie. Cela dit, en Europe, la construction historique d'un réseau électrique autour des grandes centrales demande une augmentation du stockage au fur et à mesure que la production se décentralise avec les renouvelables. Par ailleurs, les grandes cellules voyagent mal, la production doit donc rester à proximité de la consommation.

Vous dites que le prix du stockage doit baisser dans la même mesure que celui de la production pour rendre le solaire rentable. Vous subissez donc aussi des fortes pressions sur les prix?

Oui, c'est ce que nous anticipons et nous serons prêts. En effet, les matériaux représentent deux tiers de nos coûts. D'où l'importance de l'accord que nous avons signé avec l'entreprise chinoise Unipower avant Noël. Nous négocions des contrats pour obtenir les poudres des masses actives à des prix très concurrentiels.

Craignez-vous la décision récente du gouvernement allemand d'accélérer la diminution des soutiens à l'énergie solaire?

En fait, la situation actuelle nous est favorable car l'Allemagne baisse ses subventions d'un côté mais les augmente de l'autre pour favoriser la consommation en site propre. Berlin pousse les détenteurs d'installation photovoltaïque à consommer au moins 30% de leur production. Ils ont donc besoin de... capacités de stockage. Depuis l'accident nucléaire de Fukushima, nous nous rendons compte jour après jour que nous avons le produit idéal.

Avez-vous donc encore rempli votre carnet de commandes?

Nous avons fortement augmenté notre portefeuille de commandes l'an dernier le faisant passer de 10 à 30 millions. Nous n'avons pas signé de nouveaux contrats depuis, mais des négociations sont en cours. Nous attendons en fait de lancer la production. Je suis très optimiste.

Vous êtes en fait une start-up dans des habits de vieille entreprise?

C'est un atout que l'histoire de Leclanché. Nous pouvons vendre nos produits en insistant sur le fait que nous possédons un savoir-faire plus que centenaire dans les batteries. ●

Wegelin ne s'est pas présentée au juge de New York

ÉTATS-UNIS La banque a refusé de comparaître lors d'une audience. En dernier lieu, la justice américaine pourrait demander l'émission de mandats d'arrêt Interpol.

Wegelin a été inculpée le 2 février dans le cadre des poursuites lancées début janvier contre trois de ses cadres qui avaient offert leurs services, entre 2002 et 2011, à des contribuables américains désireux de cacher leurs avoirs au fisc par un système de sociétés écrans et de comptes ano-

nymes. Une audience devait avoir lieu vendredi à New York, mais les représentants de la plus ancienne banque suisse ont décidé de ne pas comparaître. Selon eux, «les préalables juridiques pour engager des poursuites pénales en vertu du droit des Etats-Unis n'ont pas été respectés. Selon la loi américaine, ont-ils justifié, une affaire pénale ne peut être engagée contre un défendeur jusqu'à ce que ce défendeur se soit vu dûment signifier sa citation à comparaître.» Wegelin estime que cette procédure n'a pas été respectée dans son cas.

Aussi, souligne-t-elle, «la banque n'est pas tenue de comparaître, et la procédure à son encontre ne peut commencer». La banque précise avoir envoyé une lettre aux procureurs américains pour les informer de la situation.

Mandat Interpol

Les autorités américaines ne sont pas sûres de pouvoir mettre la main sur les justiciables dans cette affaire. Même si elle y avait des activités, Wegelin n'a jamais eu de bureau sur le territoire américain, et selon les enquêteurs, la banque attirait les candi-

dats à l'évasion fiscale en faisant valoir sa discrétion aux Etats-Unis. La banque a vendu l'ensemble de ses activités non litigieuses le 27 janvier, ne gardant que les comptes de ses clients américains.

Les trois banquiers suisses inculpés dans cette affaire, Michael Berlinka, Urs Frei et Roger Keller, se trouvent actuellement en Suisse. S'ils persistent à refuser de se faire représenter devant la Cour, le juge new-yorkais pourrait les déclarer fugitifs. C'est ce qui était arrivé à l'ancien chef de la division de gestion de fortune d'UBS, Raoul Weil, en janvier 2009. Les

Etats-Unis pourraient ensuite demander l'émission d'un mandat d'arrêt international par Interpol. Deux citoyens suisses sont actuellement sous le coup d'une telle mesure. Il s'agit de Martin Lack, un ancien gérant d'UBS, et de Felix Mathis, un avocat zurichois. Tous deux sont recherchés pour avoir organisé la fraude fiscale de clients de banques suisses. Felix Mathis est aujourd'hui employé du prestigieux cabinet d'avocats Froriep Renggli à Zurich. La Suisse n'extrade pas ses propres ressortissants.

François Pilet avec les agences